Mardi, 15e Juin, 1841.

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

De Blaquière,

Macaulay,

Sullivan,

Hamilton,

Morris.

Bruneau,

Joliette,

McDonald.

Quesnel.

Knoulton.

Fergusson,

McKay.

l'Hon Mr. Ferrie introduit. L'Honorable Orateur a informé la Chambre que l'Honorable Mr. Ferrie était à la Barre, avec le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif, et qu'il avait déjà prêté et souscrit le Serment voulu par la Loi devant un des Commissaires nommés à cet effet par Son Excellence le Gouverneur Général.

Le Writ de Sommation a été alors lu par le Greffier, comme suit :

PROVINCE DU CANADA.

SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, Adam Ferrie, Ecuyer,

SALUT:

Writ appelant PHon. Adam Ferric au Conseil Législatif.

SACHEZ, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du Canada et l'Eglise d'icelle; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit Adam Ferrie, Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du Canada: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Charles, Baron Sydenham, de Sydenham, dans le Comté de Kent, et de Toronto, en Canada, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général

de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de Kingston, en notre dite Province du Canada, le neuvième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

L'Honorable Mr. Ferrie a été alors introduit par les Honorables Messieurs Morris et Fergusson, et a pris son siége en conséquence.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre que l'Honorable Mr. Roy était à la Barre, avec le Writ de Sa Majesté, l'appelant au Conseil Législatif, et qu'il avait déjà prêté et souscrit le Serment voulu par la Loi, devant un des Commissaires nommés à cet effet par le Gouverneur Général.

Le Writ de Sommation a été alors lu par le Greffier, comme suit :

PROVINCE }

SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, Gabriel Roy, Ecuyer,

SALUT:

SACHEZ, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du Canada et l'Eglise d'icelle; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Legislatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit Gabriel Roy, Ecuyer, que mettant de côte toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

Writ appelant l'Hon Mr. Roy au Conseil Legislatif.

l'Hon. Mr.Roy introduit.